

Macron fait un cadeau de 2,3 milliards aux boursicoteurs... Pas grave, les sans-dents vont payer

écrit par Christine Tasin | 28 mai 2017

La réforme de l'ISF prévue constitue un énorme cadeau pour ceux qui ne se lèvent pas tôt, pour ceux qui se sont contentés d'hériter et de placer leur argent en banque...

L'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) est mort. Vive l'IFI (impôt sur la fortune mobilière).

Traduction simple

Vous avez une maison que vous avez construite en travaillant comme un forcené, en vous privant de tout, vous l'avez construite il y a 30 ans dans un coin perdu, au bord de la mer... Ce coin perdu est devenu à la mode, votre maison vaut à présent plus de 800 000 euros.. vous allez payer l'IFI. Même si vous êtes un petit retraité au minimum vieillesse.

Barême [ici](#).

Vous vivez en location, gagnez plus de 100 000 euros par mois, et placez tout cet argent en actions. Vous ne paierez pas un centime d'IFI.

Bref, l'IFI prendra seulement en compte les biens immobiliers, dans les mêmes conditions que l'ISF aujourd'hui. En revanche, si vous possédez un portefeuille d'actions, elles ne seront plus assujetties à cet impôt.

Simple comme bonjour, du Macron tout craché.

Le travail, il s'en fout.

Ce qui compte c'est que le système mondialisé et ses élites continuent de s'en mettre plein la poche.

Conséquences ?

Le cadeau fiscal est estimé à environ deux milliards d'euros. Mais qui avantagera-t-il ? En mars, le socialiste Christian Eckert, alors secrétaire d'Etat au Budget, assurait dans *Marianne* que « ceux qui en bénéficieront seront très peu nombreux... Et on sait que ceux qui paient beaucoup d'ISF sont ceux qui sont très investis en valeurs mobilières ». Selon lui, seul le haut du panier (1% des foyers concernés par l'ISF, soit 3 400 contribuables) bénéficiera de cet avantage. Des chiffres « absurdes, qui ne viennent de nulle part », a rétorqué Jean Pisani-Ferry, chargé du programme à En marche !.

Une étude confidentielle relayée par *Le Figaro* révèle toutefois qu'avec cette réforme, les plus gros contribuables soumis à l'ISF (ceux dont le patrimoine dépasse 2,5 millions d'euros) ne seraient plus redevables que de 520 millions d'euros à l'Etat, contre 2,8 milliards aujourd'hui. De quoi confirmer en partie les calculs de Christian Eckert...

L'autre mesure controversée est la mise en place d'un « prélèvement forfaitaire unique » (PFU) sur les revenus du patrimoine mobilier (intérêts, dividendes, plus-values...). Actuellement, les ménages les plus aisés peuvent ainsi voir certains de leurs revenus du patrimoine taxés jusqu'à 60%... Ce ne sera plus le cas avec la réforme Macron, puisque le taux de son PFU sera de 30%. « Les gagnants sont les très hauts patrimoines, et les patrimoines professionnels », précise Xavier Timbeau, directeur de l'OFCE.

http://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/salarie-retraite-patron-ce-que-la-reforme-fiscale-macron-risque-de-changer-pour-vous_2204896.html

Bref, un cadeau de plus de deux milliards fait à ceux qui ne savent déjà plus quoi faire de leur fric...

Et ce sont, naturellement, les petits, les sans-dents qui vont devoir marner encore plus pour rembourser ces 2 milliards manquants dans les caisses de l'Etat...

Et on n'a pas tout vu.

Quand le PC et le PS étaient de gauche, ils auraient mis des millions de gens dans la rue pour combattre une telle décision...

Aujourd'hui, ils lèchent les babouches qui de Mélenchon qui de Macron pour obtenir des su-sucres, traduisez des députés...